

Départ de Michel Combes d'Alcatel-Lucent : l'Afep et le Medef demandent l'avis du Haut comité de gouvernement d'entreprise

Publié le 31 août 2015

L'Afep et le Medef, très attachés au respect des règles du code de gouvernement d'entreprise, demandent au Haut comité de gouvernement d'entreprise de se prononcer sur les conditions de départ de Michel Combes d'Alcatel-Lucent.

Le Haut comité de gouvernement d'entreprise est une instance indépendante mise en place par l'Afep et le Medef pour se prononcer sur le respect du code de gouvernement d'entreprise rédigé par l'Afep et le Medef. Cette instance, présidée par Denis Ranque, est composée de 7 membres.